

GUTENBERG LA FIBRE 2021



**COMBATIFS
ET SOLIDAIRES**

[SOMMAIRE

- ▶ EDITO : FAIRE AUTREMENT, C'EST POSSIBLE ET URGENT ! 4
- ▶ RESISTANCES..... 6
- ▶ APRÈS LES ATTAQUES MEURTRIÈRES DES IGNORANTS 8
- ▶ SECTION RETRAITÉS DU SILPAC-CGT RAPPORT MORAL... 9
- ▶ SECTION RETRAITÉS DU SILPAC-CGT RAPPORT FINANCIER 12
- ▶ PLAN DE RUPTURE CONTRE PLAN DE RELANCE 14
- ▶ PAPETERIES DE SAINT-GIRONS/LA MOULASSE..... 16
- ▶ SYNDICAT D'ENTREPRISE LA DÉPÊCHE CGT 18
- ▶ CRISE DU COVID..... 19
- ▶ LES DANGERS DE LA 5^E BRANCHE DE LA SÉCU... 20
- ▶ « MASQUÉS, MAIS PAS BÂILLONNÉS »..... 23
- ▶ BAISSÉ DRASTIQUE DES SALAIRES ET DES PENSIONS.... 24
- ▶ CRISE SANITAIRE À LA CHARGE DES SALARIÉS ET DE RETRAITÉS. ... 26
- ▶ PLFSS 2021..... 28
- ▶ VACCINATION POUR UNE PROTECTION COLLECTIVE.... 30
- ▶ UN PLAN MAL PARTI 33
- ▶ BANQUES PRIVÉES..... 35
- ▶ LES VALEURS DU PROJET JOB... ... 37

Connectez-vous sur votre site internet:
<http://www.silpac31-lesamis.com>

Pour toute l'actualité sociale professionnelle et générale allez sur le site:
<http://www.filpac-cgt.fr/>

Recevez la lettre hebdomadaire de la filpac-cgt en nous faisant parvenir votre mail à:
silpac31cgt.retraites@orange.fr




Bulletin réalisé par la section retraité du silpac-cgt 31, animé par J. Filouse et J.-P. Combebiac, financé par la cotisation syndicale.

Conception - réalisation : réalisée de façon militante et bénévole par Sandrine Bellin
Photos : Vie Nouvelle - **Illustrations** : Rust / FILPAC-CGT

Impression : par nos soins
Nombre de tirage : 70 exemplaires

[CHÈRES ET CHERS CAMARADES,

 **Par ces temps difficiles de confinement où l'on est obligé d'avoir un repli sur soi, où le lien familial et social physique nous est interdit, notre organisation syndicale de retraités se trouve donc entachée de difficultés de fonctionnement normal.**

Débats et décisions collectives sont en sommeil, alors que les décisions politiques « à la petite semaine » continuent à privilégier le libéralisme au plus grand profit des multinationales et du grand capital, creusant encore plus les inégalités entre ceux qui possèdent et ceux du monde des travailleurs. Ce n'est pas sans oublier les inquiétudes sur les préparations de mauvais coups qui sont en préparation par Macron sa clique et le Medef, sur nos retraites et la sécurité sociale.

Pour combler un tant soit peu notre manque de relations entre nous, nous tenions à vous fabriquer notre journal « Gutenberg, La Fibre », sachant que nous ne pourrions tenir notre assemblée générale annuelle en ce début d'année.

Je vous propose que vous nous envoyiez un petit mot, par mail, pour nous faire part de vos réflexions, difficultés ou problèmes, que nous pourrions partager et faire partager et par ce biais continuer nos liens d'amitiés et de fraternité.

J'espère que ce petit message vous trouvera tous, ainsi que vos familles, en bonne santé. Continuez à vous protéger.

Souhaitons-nous plus que jamais une Bonne Année 2021.

Amitiés les plus fraternelles,

Jean-Pierre Combebiac



[EDITO : FAIRE AUTREMENT, C'EST POSSIBLE ET URGENT !

► **C'est dans un climat hautement anxiogène, avec une crise sanitaire sans précédent qui pèse sur le moral de tous que commence cette année 2021.**

La 2^e vague du COVID-19 est toujours là, sans que rien n'ait été anticipé par l'État depuis plus de 9 mois. Comment concevoir que rien n'ait été fait en termes d'augmentation de moyens pour de meilleures prises en charges des patients dans les hôpitaux. Les fermetures de lits que nous dénonçons depuis tant d'années sont au cœur des problèmes imposés à la population. Ils contraignent les stratégies possibles pour enrayer la crise sanitaire et justifient les choix politiques de la baisse des effectifs hospitaliers.

Non, ce n'est pas un manque d'organisation mais bien un manque de moyens humains et financiers. Des couvre-feux ont été mis en place où la seule liberté qui reste est celle d'aller travailler. Dans ce monde façonné par

le capital, pour une minorité, c'est bien l'économie qui doit aller de l'avant !

Pour la CGT, la santé des salariés, des citoyens est primordiale ! Quelle honte ! Le fric au détriment de la santé ! Et que dire de la mise en place du fameux « Forfait urgences », forfait payant pour les passages aux urgences sans hospitalisation ? Cette disposition marque un nouveau recul pour l'accès au droit à la santé dans un contexte de crise sanitaire et d'explosion de la pauvreté.

Avec le plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, le gouvernement veut retrouver en 2022 le niveau d'activité d'avant la crise. Cet énième plan de relance est avant tout un plan tout à la faveur des plus grandes entreprises sans aucune conditionnalité, ni aucun contrôle. Encore des cadeaux sans contrepartie aux entreprises qui empochent les aides publiques tout en fermant les sites, supprimant des emplois ou encore mettant à mal les conditions de travail ou les rémunérations des salariés.

Les plans sociaux et les licenciements qui vont avec se multiplient ! Il est temps de mettre en place un véritable plan de rupture pour construire la société de demain que nous souhaitons.

[Faire autrement, c'est possible et urgent !

C'est dans ce contexte que nous rentrons dans la période de préparation de notre 9^e Congrès Fédéral qui devrait se tenir (si le contexte sanitaire le permet) du 31 mai au 4 juin 2021 à La Palmyre.

Déjà pointés depuis deux congrès, les problèmes de vie syndicale ne cessent d'augmenter à mesure que l'affrontement de classe s'intensifie et met en concurrence les travailleurs. Le manque de débat laisse place aux guerres de positions, empêchant tout consensus et dérivant vers une division qui affaiblit durablement les syndicats concernés et plus largement toute la CGT. Le non-respect des règles de vie commune et des statuts, concernant l'organisation et la structuration des syndicats est source de contentieux multiples et souvent durables.

Le Silpac-Cgt 31, outil de coordination de l'activité fédérale sur le territoire pâtit de cette situation et dans la plupart des cas n'ait plus en mesure d'assurer ses missions.

Je suis pleinement convaincu que seul le respect de nos statuts, des règles de démocratie syndicale, d'une vie syndicale de qualité, des structures de la CGT sont les clefs du règlement de ces tensions qui musellent l'activité. Profitons de cette échéance du Congrès Fédéral pour travailler ensemble à sa préparation, avec nos syndicats et nos syndiqués, au sein du Silpac-CGT 31, à œuvrer à une issue rassembleuse dans le cadre des règles de vie qui sont les nôtres.

**Faire autrement,
c'est possible et urgent !**

*Philippe Moitry
Secrétaire du Silpac-CGT 31*



Photo publiée dans : Impact n°182

RESISTANCES...

Nous avons pu être surpris par les accents martiaux et... sociaux d'Emmanuel Macron.

Alors, mettons les choses au point : non, nous ne sommes pas en guerre, nous luttons contre un virus, une épidémie, désormais une pandémie, pas contre une autre armée... Pas contre un autre peuple. Ce terme de guerre est totalement inapproprié... à moins qu'il ait un but bien précis et inavoué, ce qui est bien la marque de fabrique de ce gouvernement. En effet, il est bien commode de parler de « guerre », car cela peut justifier l'appel à des mesures totalement inenvisageables en période normale.

Entendons-nous : il est évident qu'il faut lutter contre une épidémie de ce type et cela mérite des moyens extraordinaires. Mais il est aussi de notre fonction de veiller au respect des règles démocratiques de notre pays.

UN PAYS QUI SE TIEN T SAGE : REGARD SUR LES VIOLENCES POLI CIÈRES...



Car c'est est une vieille méthode des gouvernements en difficulté de faire appel à « l'Union sacrée » contre un ennemi. Cela permet d'étouffer bien des résistances car toute opposition serait de facto « antipatriote » ! Cela s'est déjà vu... et les peuples ont toujours payé après cet épisode. Des sondages complaisants et des magazines inféodés (l'Obs, l'Express...) font état de spectaculaires hausses de la popularité du Président, de tous les ministres... après avoir pris une volée aux élections municipales... Voilà un premier effet, sûrement exagéré, de la parole « martiale » élyséenne.

[Des mesures antisociales en cours

L'opposition au Parlement devient inaudible dans ce contexte. Courant après l'exécutif pour ne pas le laisser seul sur le terrain de la « mobilisation générale », les timides protestations sur des abus de pouvoirs ne sortent pas de l'hémicycle du Palais Bourbon. Pourtant, il faut être vigilant plus que d'habitude, les apparentes bonnes intentions cachent de réelles et profondes remises en causes.

On a très peu entendu dans les médias que les députés communistes et ceux de La France Insoumise ont voté contre la loi proposée par le gouvernement du fait des dérogations sociales graves pour les salariés.

Ainsi, grâce à la crise, le Medef obtient ce qu'il réclame depuis des années : permettre aux

directions d'entreprise d'organiser le travail comme bon leur semble, obliger ou interdire la prise de congés payés, supprimer toute négociation à l'entreprise pour le changement d'horaire, le travail du week-end, etc.

Toutes les mesures que les salariés avaient pu rejeter grâce à leur mobilisation lors des diverses coupes dans le Code du Travail sous la présidence de M. Hollande (loi El Khomri) puis celle de M. Macron, lui-même inspirateur de la première loi sous la présidence socialiste.

[**M. Macron redécouvre-t-il le social ?**

Les envolées lyriques du Président et de son Premier Ministre pour saluer le formidable travail des personnels soignants peut faire illusion. Peut-être bien que cela pourrait être une sorte de mea-culpa pour le détricotage systématique des services publics entrepris par M. Macron, d'abord en tant que conseiller de Hollande, puis en tant que Président de la République.

Peut-être cela pourrait-il constituer un regret devant le mépris qu'il a affiché, lui et son gouvernement, sa majorité au Parlement, à l'égard des demandes des personnels de la Fonction publique et hospitalière ?

Il serait évidemment malvenu de contester un fait : oui, la politique de désengagement de l'Etat, l'application d'une politique libérale à la sauce Milton Friedmann, pensée et voulue par la droite et les sociaux-démocrates depuis des décennies, a affaibli nos capacités à affronter une crise majeure.

Mais est-ce pour autant que toutes les lois qui ont imposées par le 49-3 sous Valls et E. Philippe seront-elles remises en cause ?

La loi sur l'allocation chômage qui va jeter des dizaines de milliers de personnes dans la misère, va-t-elle être abrogée puisque la Ministre auteure de cette loi est obligée de différer son application

car elle serait désastreuse sur le plan social ? La loi sur la contre-réforme des retraites, passée avec un déni de démocratie manifeste, rejetée par 60 % des Français, sera-t-elle mise en œuvre alors qu'elle va encore affaiblir drastiquement les moyens d'une population fragile ?

[**Une crise qui bouleverse tout azimut**

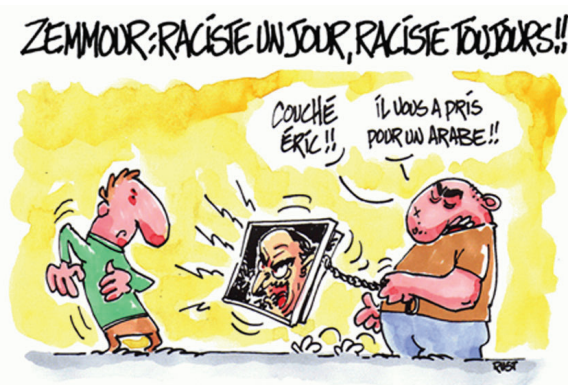
Il est vrai que la crise que nous connaissons est en train de bouleverser bien des convictions. Par exemple sur la « mondialisation heureuse », sur le libéralisme comme seule politique « sérieuse » et le capitalisme comme seule économie possible, à l'exclusion de toutes les autres, sont des concepts qui prennent du plomb dans l'aile. Même si, les services commentateurs télé et radio qui ont débité ces sornettes inlassablement depuis des décennies commencent à perdre de leur superbe.

Oui, cette crise montre qu'il faut changer de mode de développement, de priorités économiques, redonner au social sa place prépondérante en face des impératifs économiques : mais est-ce que le pouvoir en place est en mesure de changer radicalement ses profondes convictions et les dogmes auxquels il est viscéralement ancré ? Après les applaudissements de 20 heures, il faudra bien que les citoyens fassent preuve de plus d'exigences et d'actions pour qu'après cette crise, faire en sorte que le naturel capitaliste ne revienne pas au galop. Car les centaines de milliards injectés dans la sphère économique affecteront une fois encore les finances publiques, et les déficits exploseront nécessairement : la réponse naturelle d'un macroniste bon teint consistera donc à renforcer les politiques austéritaires. Il faudra bien que le peuple paie, une seconde fois, les conséquences de l'incurie des gouvernements successifs...

Jean-Pierre Combebiac

APRÈS LES ATTAQUES MEURTRIÈRES DES IGNORANTS

► Le syndicalisme et les partis de gauche doivent réaffirmer leurs valeurs et leurs combats pour l'émancipation des consciences par l'éducation, ce qui heurte inévitablement et frontalement le projet des réactionnaires qui prospèrent sur le terreau de l'ignorance. Il ne peut y avoir la moindre convergence avec eux.



Il faut lutter contre cette nouvelle extrême droite, pas seulement celle des Le Pen, de Génération identitaire, des Zemmour et autres, mais aussi combattre cette extrême droite islamiste, avec nos mots, nos valeurs de gauche. Et j'ajoute que la Laïcité, la République, cela ne se décrète pas, il faut les faire vivre partout dans les quartiers, en donnant des moyens au service public plus particulièrement l'Ecole, c'est comme cela qu'on s'attaquera efficacement au terreau de l'islamisme.

C'est la meilleure façon de défendre vraiment les enfants issus de l'immigration et non pas en les encourageant au repli identitaire ou en flattant des penchants communautaristes. Ce n'est pas parce qu'un problème est instrumentalisé par l'extrême droite, qu'il n'existe pas pour autant.

SECTION RETRAITÉS DU SILPAC-CGT RAPPORT MORAL

► Le cadeau de l'année 2020 est arrivé dès le 1^{er} trimestre, avec une pandémie et son Coronavirus-19 impactant beaucoup de pays par le monde, bouleversant la vie sanitaire, économique et sociale de l'ensemble des citoyens, plus ou moins atteints suivant les pays, régions et par phases,

mais toutes les populations ont été concernées par une crise sanitaire de cette ampleur sans précédent, jamais observée jusque-là. Chaque Etat a réagi à sa manière pour gérer au mieux cette crise en fonction de l'importance du moment, avec plus ou moins de bonheur. En France, nos responsables nationaux ont navigué à vue, souvent dépassés sur l'instant par les événements, imposant à la population des contraintes et des directives parfois contradictoires, surtout lors de la première vague. Après une timide accalmie et des vacances d'été plus détendues suite à ce bref répit, une seconde vague a été observée qui a contraint nos responsables à resserrer les mesures de confinement. Heureusement moins grave



que la première, mieux maîtrisée grâce à la course de vitesse haletante engagée sur l'ensemble de la planète, une meilleure connaissance du virus nous laisse entrevoir une lueur d'espoir sur la mise en œuvre rapide de vaccins salvateurs pour vaincre ce coriace virus. La virulence de cette pandémie étant en régression, un second déconfinement partiel a pu être mis en place pour les fêtes de fin d'année. Comptant sur le civisme et le sens de responsabilité de chacun, si tous les pays du monde concernés se mobilisent solidairement sans esprit mercantile





et ne laissent pas les seules multinationales gérer la course engagée pour débarrasser l'humanité de ce fléau, alors nous pourrions augurer une issue favorable pour tous les peuples concernés par cette pandémie.

La vie syndicale, quant à elle, a pris un départ tonitruant en 2020, avec des actions revendicatives et plusieurs mouvements de masse unitaires. C'est ainsi que, dès le 9 janvier, pas moins de sept confédérations syndicales ont mobilisé leurs troupes pour dénoncer la réforme du régime unique des retraites par points concoctée par le gouvernement, mais refusée par la majorité de la population. L'ensemble du monde du travail, la jeunesse, les retraités et privés d'emploi ont été invités à poursuivre et intensifier les luttes pour obtenir le retrait de ce projet inique et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, l'amélioration des droits à la retraite et la revalorisation des pensions pour les retraitées/retraités.

RENGAÎNE MACRONIENNE : JEAN CASTEX, ENCORE UN PREMIER MINISTRE... DE DROITE!!...



Des mouvements de grève et manifestations se sont poursuivis dans ce sens les 14, 29 et 31 janvier, les 17, 18 et 20 février, ainsi que les 4 et 5 mars 2020. Par la suite, la crise sanitaire a stoppé net cet élan revendicatif et pratiquement toute vie et activité syndicale. Le confinement imposé à la population interdit tout rassemblement, réunion de plusieurs personnes dans les locaux publics ou privés. Toutefois, les instances syndicales confédérales et régionales ne sont pas restées inactives et ont tenu informés les salariés des travaux et contacts qu'elles entretenaient avec les représentants gouvernementaux et le patronat. Bien que les grandes décisions sur la réforme des retraites et du chômage soient mises pour l'instant sous le coude, il n'en demeure pas moins que les intentions du gouvernement de concrétiser ses desseins ne sont qu'ajournées. Les organisations syndicales restent donc l'arme au pied et diverses catégories de salariés se sont mobilisées çà et là pour défendre leurs revendications spécifiques, leurs emplois et épauler leurs camarades retraitées/retraités, qui eux ne sont en rien responsables de la crise sanitaire et économique que l'on veut

LE MONDE D'APRÈS : MANIF DES SOIGNANTS...



BORNE!! JUPITER VEUT SA RÉFORME DES RETRAITES...



leur faire endosser, afin de justifier une baisse de leurs pensions de retraite et revenus. C'était la raison du mouvement du 17 septembre dernier, car nos aînés/aînées sont les principales victimes de la pandémie qui sévit aujourd'hui, par le nombre de décès enregistrés. Les salariés et les jeunes se sont joints au mouvement pour dénoncer la précarité de nombre d'entre eux compte tenu des problèmes de travail consécutifs à la période de chômage partiel, de licenciements, ou parfois l'interruption d'activité des entreprises. Ce mouvement a été l'occasion de demander au gouvernement le développement des services publics, l'abandon de la réforme des retraites, le respect des personnels hospitaliers entre autres qui, mieux que des applaudissements aux fenêtres, attendent encore la concrétisation de la prime salariale promise par le gouvernement en remerciement pour leur dévouement lors de cette crise sanitaire.

Mais la crise occasionnée par le Covid-19 est le prétexte pour le patronat de mettre en place des plans de restructurations ou de suppressions d'emplois dans certaines entreprises à moindre frais. C'est pourquoi nous ne devons rien lâcher et être prêts à rebondir ensemble contre un adversaire déloyal, qui profite de toutes les opportunités, même de la crise sanitaire, pour avancer dans ses funestes projets. Mais, comptons sur les syndicats et la population pour en déjouer les pièges.

Néanmoins, nous espérons que la crise sanitaire sera bientôt derrière nous, afin que chacune et chacun puisse reprendre ses occupations en toute quiétude sans trop de dégâts collatéraux et retrouver ainsi une vie sociale et familiale harmonieuse.

Jacques Filouse.



SECTION RETRAITÉS DU SILPAC-CGT RAPPORT FINANCIER

[Bilan financier au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
Produits		
Cotisations	4 287,00	4 617,40
Subventions		
Produits divers		
<i>Produits manifestations (voyage annuel)</i>		
<i>Ventes</i>		
<i>Produits des locations</i>		
Autres produits		
Produits financiers (Intérêts livret)		30,02
Produits exceptionnels		29,99
TOTAL des PRODUITS (A)	4 287,00	4 647,42
Charges		
Achats	276,11	471,70
<i>Carburant</i>		
<i>Fournitures et petits matériels (fournitures papeterie)</i>	276,11	471,70
Autres charges externes	798,88	1 022,43
<i>Frais d'impression (cartouches imprimante)</i>	25,09	159,73
<i>Charges locatives</i>		
<i>Maintenance et entretien</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Abonnements et documentation (vie nouvelle)</i>	713,79	714,70
<i>Cotisations diverses (cotis ufr et rmp)</i>	60,00	148,00
<i>Formations</i>		
Autres services extérieurs	883,27	1 438,08
<i>Honoraires</i>		
<i>AG, Congrès, Journées d'étude, Manifestations</i>	215,25	439,35
<i>Déplacements, missions et réceptions</i>	20,70	29,50
<i>Relations publiques</i>		
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	459,20	782,78
<i>Services bancaires et assimilés</i>	188,12	186,45
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges	1 863,84	1 813,00
<i>Reversements Cogetise</i>	1 863,84	1 813,00
<i>Autres charges diverses</i>		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges financières		
Charges exceptionnelles (solidarité greves)	300,00	1,00
TOTAL des CHARGES (B)	4 122,10	4 746,21
RESULTAT (A) - (B)	164,90	-98,79

Au regard des comptes 2020, le résultat bénéficiaire est principalement dû à une activité réduite par les contraintes du Covid-19, sachant que des frais fixes restent incontournables.

Il aurait pu être plus positif si nous n'avions pas perdu 3 adhérents (1 décès et 2 démissions) pour un montant de 330,40 € de moins par rapport aux rentrées de cotisations de 2019. Le nombre d'adhérents, pour 2020, à jour de leur cotisation est de 41 syndiqués.

A noter également la charge exceptionnelle de 300 €, suite au versement à la caisse de solidarité des grèves (cheminots) suite à la décision de l'assemblée générale de janvier 2020. Je tiens également à remercier Sandrine Bellin qui nous assure la réalisation technique de la mise en page et la qualité de notre bulletin, et qui par son militantisme et son bénévolat au syndicat, permet de ne pas impacter nos finances.

[Cotisations Syndicales 2021

Concernant la cotisation syndicale de 2021, le bureau syndical propose de ne l'augmenter que de 0,50 € par mois, ce qui établit une cotisation de :

- **Papier, Labeur, Distribution, Publicité**
9,50 € par mois (114 €/an)
- **Presse**
11,50 € par mois (138 €/an)



Cette cotisation intègre l'abonnement à « Vie Nouvelle » qui est de 17,50 € en 2021.

Je rappelle que le cout réel annuel des cotisations pour l'adhérent cette année sera : de 39 € pour une cotisation de 114 € et de 47 € pour une cotisation de 138 €, ceci par le jeu de la réduction fiscale qui rembourse 66 % du montant déclaré. Ce crédit d'impôt est restitué en début d'année du fait du prélèvement des impôts à la source, ce qui devrait permettre à chacun(e) de se mettre à jour de la cotisation, pour ceux qui ne sont pas en prélèvement automatique. Pour info également, sur la cotisation syndicale, payée à notre section, 73 % est reversée à « Cogétise », structure de la CGT qui collecte nationalement les cotisations et qui les reversement aux différentes structures (confédération, fédérations et Union Départementales).

Règlement de la cotisation

En l'absence de présentiel au local syndical pendant cette période élevée du Covid 19, nous comptons sur vous, à réception de ce bulletin, pour nous envoyer le chèque de la cotisation, au bureau du syndicat, en espérant que nous pourrions reprendre date dans le courant de l'année et que nous pourrions organiser également une sortie annuelle que nous avons dû annuler en 2020.

Toutefois, le bureau vous recommande de privilégier le Prélèvement Automatique bimestriel ou annuel en nous transmettant simplement un RIB de votre banque (via un mail).

Prorogation exceptionnelle du bureau syndical

En l'absence d'Assemblée Générale en ce début d'année 2021, le bureau syndical propose de proroger le conseil syndical jusqu'à ce qu'on puisse tenir une assemblée générale :

Secrétaire général de la section

..... Bernard MARGRAS.

Secrétaire adjoint

..... Bernard LEJEUNE.

Secrétaire à la communication

..... Jacques FILOUSE.

Secrétaire politique financière

..... Jean-Pierre COMBEBIAC.

Secrétaire aide sociale

..... José GONZALEZ.

Membres du bureau

Monique CHERBONNIER,
Daniel CHELLE,
Denise COSTAMAGNA,
Alain DE BERMONT,
Alain SABADIE.

Le secrétaire à la politique financière



PLAN DE RUPTURE CONTRE PLAN DE RELANCE

▶ Le plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, détaillé le 3 septembre par le gouvernement comprend quelque 70 mesures autour de trois priorités affichées: la transition écologique, la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale.

Alors que le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter aux alentours des 10 % cette année, à cause de l'épidémie de Covid-19 et du confinement décidé au printemps, l'objectif du gouvernement est de retrouver en 2022 le niveau d'activité d'avant la crise.





[Encore des cadeaux sans contrepartie aux entreprises qui empochent les aides publiques tout en fermant les sites, supprimant des emplois.

Ce « plan », énième « resucette » de précédents plans de relance par l'offre est avant tout un plan tout à la faveur des plus grandes entreprises sans aucune conditionnalité sociale ou environnementale ni aucun contrôle. Encore des cadeaux sans contrepartie aux entreprises qui empochent les aides publiques tout en fermant les sites, supprimant des emplois ou encore mettant à mal les conditions de travail ou les rémunérations des salariés. Dernier exemple en date, la fermeture brutale de l'usine de pneus Bridgestone de Béthune avec 863 emplois à la clé alors que le groupe a bénéficié du CICE, d'aides à l'installation et que les salariés avaient « accepté » un plan de modération salariale pour le maintien de l'activité. Le tout n'ayant pour finalité que de garantir un taux élevé de rentabilité et des dividendes juteux aux actionnaires.

Ce plan de relance est avant tout une opération de communication prenant comme alibi le


« verdissement de l'économie ». Il tente aussi de faire croire qu'il répond à l'exigence de relocalisation de la production. Les 100 milliards sont une compilation de mesures en préparation dans la prochaine loi de finances et de déclarations chiffrées à des horizons parfois lointains, jusqu'en 2030 ! Des saupoudrages symboliques (rénovation énergétique, aides à la relocalisation...) limités à chaque fois à quelques centaines de millions d'euros visent à donner l'illusion d'un nouvel engagement présidentiel sans que le cap ne soit en réalité modifié.

[100 milliards sur la table pour 160 000 emplois, cela revient bien cher le financement d'un poste de travail

« L'ambition » modeste du Premier ministre espérant la création de 160 000 emplois, alors qu'il s'en crée chaque année 100 000 sans prendre de mesures spécifiques dissipe l'écran de fumée de ce plan de non relance. 100 milliards sur la table pour 160 000 emplois, cela revient bien cher le financement d'un poste de travail ! Autant d'argent bien plus utile à la création d'emplois publics, au développement des services publics, au renforcement de la participation de l'État dans les entreprises en vue de planifier une véritable stratégie industrielle ou encore à l'augmentation des salaires...



[PAPETERIES DE SAINT-GIRONS / LA MOULASSE

 **Le site de Saint-Girons qui retrouvé sa capacité à être positif et à créer du cash depuis 3 ans, sa singularité à faire des papiers et produits à fortes valeurs ajoutées, nous semblent très important pour le groupe.**

Depuis plusieurs mois nous constatons, le départ ou l'absence de plusieurs cadres et maîtrises ou employés de l'usine de St-Girons ou cadres qui étaient en relation directe avec le budget des commandes allouées à St-Girons :

- la cadre contrôleur de Gestion a été écartée et est en longue maladie ;
- les deux commerciaux Pâtes et Papiers carnets ne s'occupent plus de notre usine ;
- le responsable Opex, Amélioration continu et Diminution des pertes matières est parti ;
- la Responsable sécurité et environnement est partie. Le technicien sécurité et environnement quitte l'entreprise fin décembre et est remplacé par une personne néophyte. Le service magasin est sous-traité dans sa totalité ;

- le responsable adjoint maintenance mécanique, responsable Maintenance des secteurs Lessivage, Production Pâte, ligne Presse Pâte, Robot emballage Pâte, ligne de production MAP₁, Chaufferie et Evaporateur. Il est aussi Responsable de l'exploitation production de vapeur de la chaufferie, avec production air comprimé et eau claire de l'usine, compresseurs, réseau d'eau principal usine, Station d'épuration de traitement des eaux industrielles, est remercié.

Il y a quelques jours nous apprenons sur un coin de Bureau que la Direction veut transformer tous les Contrats à Durée Déterminés (CDD) en Contrats Intérimaires (Intérim). De cette manière la Direction s'affranchira de tous les acquis sociaux et autres avantages acquis, etc et installera de la précarité dans notre usine. Les Elus de Saint-Girons font remarquer que l'usine fonctionne en sous-effectif permanent, que le savoir-faire disparaît en même temps que les personnes partent. Les Elus estiment qu'à ce jour, la situation devient encore plus préoccupante et est dangereuse pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des employés. Les Elus alertent la Direction

sur le fait que les risques psychosociaux et la pression sur les salariés sont en augmentations.

[Les Elus alertent la Direction.

Nous souhaitons avoir des réponses claires, précises et étayées du pourquoi et où veut aller la Direction au sujet de notre usine de St-Girons en Interne et avec la restructuration vers le Luxembourg.

Les élus de St-Girons font remarquer que l'ensemble du personnel du site de St-Girons a fait d'énormes efforts et progrès depuis plusieurs années et souhaitent que leurs efforts soient reconnus et demandent très rapidement des moyens nécessaires et supplémentaires en effectifs et investissements. Les Elus du Personnel demandent par ailleurs qu'ils leurs soient présentés très rapidement un plan stratégique clair et précis pour les années futures. Rappellent que la GEPP ne doit pas être utilisée comme un plan social de licenciement déguisé.

Les élus de St-Girons requièrent la présentation rapide de la Stratégie et Organisations

internes du site de St-Girons pour les années futures en réunion CSE.

Les Elus rappellent que la Politique de Casse Sociale de l'entreprise est déplorable et que le personnel de l'usine de St-Girons ne doit pas être considéré comme la variable d'ajustement de la Direction et des Actionnaires du Groupe.

Les Elus rappellent que la stratégie de la Direction à très court terme va à l'encontre des Grand Discours et Concepts de la Direction. Que cette stratégie à très court terme va à l'encontre de l'accord GEPP que nous avons signé ensemble l'année dernière. Que cette stratégie donne une très mauvaise image de notre usine auprès de l'ensemble du territoire. Que cette stratégie va accentuer la précarisation des emplois et du personnel et à court terme va engendrer la perte des savoir-faire, dégrader la sécurité au travail et la pérennité du site et causer la fermeture de l'usine si la situation de s'améliore pas.

Les Elus du site de Saint-Girons se réservent la possibilité de déposer rapidement un préavis de grève.



SYNDICAT D'ENTREPRISE LA DÉPÊCHE CGT

► **Une année pleine de tourment et d'incertitude, qui va laisser des traces profondes pour tous.**

Le télétravail et le chômage partiel, avec leurs conséquences psychologiques et salariales, nous ont été imposés par décret sans réelles possibilités de négociations.

Une entreprise vidée de 80 % de ses salariés et des équipes alternées sur une seule rotative nous ont isolé de nos syndiqués CGT pendant de longues semaines. Le téléphone ou les mails ont leurs limites.



Pour le Groupe Dépêche du Midi, force est de constater que malgré les pertes de recettes publicitaire, la baisse des ventes de journaux et l'arrêt de l'activité événementielle, les économies de structures (papier, plaques, frais de restauration et de déplacement...) plus les aides de l'état (chômage partiel...) vont permettre de dégager des bénéfices.

Nous avons dû intervenir syndicalement pour arrêter le chômage partiel en décembre, au vu des chiffres annoncés en Conseil d'Administration, alors que notre Direction nous annonçait depuis plusieurs mois une fin d'année catastrophique.

L'utilisation des aides alloués pour les entreprises, sans réel contrôle de l'état, pour faire face à la crise peuvent être questionnées.

Une bonne nouvelle, le retour au sein de l'entreprise du personnel de l'Agence de Publicité et de Communication.

Après une année 2020 sous le signe de pandémie et de crise sociale, souhaitons tous pouvoir retrouver une vie normale et conviviale en 2021.

Fraternellement,

Alain DEMARCHI

[CRISE DU COVID

► **Les plus pauvres s'endettent, le gouvernement s'entête**

[De l'épargne pour les plus riches...

Le ministre de l'économie Bruno Le Maire ne cesse de le rappeler, « les français ont épargné pendant le confinement ». C'est vrai. Selon cette étude, en août 2020, le surplus d'épargne lié à la crise sanitaire s'élèverait à 50 milliards d'euros. Ce que ne précise pas le ministre, c'est que ce sont surtout les plus riches qui ont pu épargner durant cette période.



En effet, les ménages parmi les 20 % les plus aisés sont responsables de près de 70 % de ce surplus d'épargne, dont près de la moitié pour le seul premier décile (10 % les plus riches).

[...des dettes pour les plus pauvres

Comme le montre ce graphique issu de l'étude, pour les ménages parmi les 20 % les plus modestes, l'épargne a été négative, c'est-à-dire qu'ils ont dû s'endetter pour faire face à leurs dépenses.

Contrats non renouvelés ou non honorés, perte de salaire en chômage partiel, difficultés d'accès aux associations durant le confinement, travail informel impossible, nombreux sont les éléments qui expliquent les difficultés particulièrement aiguës des plus pauvres durant cette crise sanitaire.

Les ménages les plus pauvres sont généralement ceux qui ont les dépenses contraintes (loyer, abonnements, alimentation, électricité, assurances, etc.) les plus élevées en proportion de leurs revenus.

Ainsi, ils n'ont pas pu réduire leur consommation malgré les pertes de revenus évoquées ci-dessus.

LES DANGERS DE LA 5^e BRANCHE DE LA SÉCU

► **Le 7 août 2020, deux lois ont été promulguées.**

La première, organique, acte le transfert de 136 milliards d'euros de dette de la Sécurité sociale vers la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), un apurement de la dette sociale reporté en 2033 et le transfert de 0,15 point de CSG vers la CNSA. La seconde est une loi ordinaire qui acte la création immédiate d'un nouveau risque dépendance

et d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie et gérée par la CNSA. Cette loi prévoit la remise d'un « rapport sur les modalités de mise en œuvre d'un nouveau risque et d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale relatifs au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ».

La création de cette 5^e branche est une étatisation du système, qui remet fondamentalement en cause la Sécurité sociale de 1945, financée par la cotisation sociale par répartition et par solidarité, qu'on soit bien portant ou malade, vieux ou jeune, actif ou non actif. La cotisation sociale, contrairement à l'impôt, va directement du cotisant au bien-être de tous. Cette nouvelle branche serait gérée par la CNSA, qui n'est pas une gouvernance de Sécurité sociale.

La création d'une 5^e branche financée uniquement par l'impôt et gérée par la CNSA, serait une étape supplémentaire vers une étatisation de la Sécurité sociale comme dans les pays anglosaxons, qui n'assure qu'un minimum pour les plus précaires et ouvre la porte aux assurances privées. Ce scénario aurait pour conséquence une explosion des inégalités face à la perte d'autonomie.



L'APRÈS-COVID: DÉCONFINEMENT... DÉCONFITURE!!!!



[Pour la CGT, il doit être instauré un droit à l'autonomie « de la naissance à la mort »

C'est entre autres pour cette raison que la CGT revendique la reconnaissance d'un droit à la perte d'autonomie, à côté des autres risques que couvre l'assurance-maladie (maladie, maternité, invalidité, décès).

Contrairement aux conceptions dominantes, nous refusons de distinguer dans les risques couverts entre ce qui relève du soin, de la perte d'autonomie, et de l'hébergement. Ces derniers sont une conséquence de ce qui a provoqué la perte d'autonomie, maladie ou accident, ils en sont l'accessoire : par exemple, le besoin d'un fauteuil roulant est une conséquence de l'affection principale.

Par suite, son mode de financement doit être identique : un financement par cotisations

sociales, sans qu'il y ait lieu de distinguer ce qui relève de la perte d'autonomie et ce qui relève de la maladie ou de la maternité par exemple.

De plus, les propositions faites dans le cadre de la création d'une 5e branche consacrent toute l'attention sur la prise en charge de la perte d'autonomie sans tenir compte de toutes les actions de prévention de la perte d'autonomie faites par les caisses de retraite. Pour la CGT ces mesures de prévention sont essentielles afin de retarder les effets du vieillissement et permettre à chacun(e) de rester le plus longtemps à la retraite en bonne santé et à domicile.

Les politiques de prévention de la perte d'autonomie des caisses de retraite organisées en inter régimes et en lien avec l'AGIRC ARCCO sont des points d'appui forts et structurants en territoires.





Toutes les actions menées en prévention de la perte de mémoire, des chutes, de la nutrition par exemple retardent les effets de perte d'autonomie et de prise en charge par le soin.

Même si l'importance de l'action sociale des départements n'est pas à négliger au travers du versement de l'APA, il ne faut pas occulter ce qui est fait en matière de prévention par les caisses de sécurité sociale et les groupes de protection sociale.

Si le PLFSS 2021 consacre la création de la 5^e branche que restera-t-il de l'action sociale et des commissions dans les CARSAT et les CPAM? Enfin cette cinquième branche laisse entendre que la gouvernance se ferait à l'image du CNSA ce à quoi la CGT est opposée puisqu'il ne s'agit plus d'une gouvernance Sécurité Sociale où les assurés sont présents à travers leurs représentants syndicaux.

Pour surmonter la perte d'autonomie, les personnes ont besoin d'aides et de compensations. Il peut s'agir d'équipements personnels (prothèses, fauteuil roulant etc.), d'aménagements du logement, etc. Le plus souvent, il s'agit d'aides et d'accompagnements de personnes en état

de leur apporter aide et appui pour, justement, leur permettre d'accomplir les gestes de la vie quotidienne.

Pour les personnes directement concernées, pour leurs proches et pour leurs familles, la perte d'autonomie est très généralement un drame. Il ne faut pas y ajouter des problèmes financiers qui conduiraient à des situations inégalitaires inadmissibles dans notre société. Il n'est pas tolérable que des personnes ne puissent vivre une vie digne à cause d'un handicap qu'elles ne pourraient compenser faute de moyens financiers.

Nous estimons que la prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale et assurée par la Sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale. Nous tenons à préciser que notre demande s'inscrit dans le cadre de l'architecture actuelle de la Sécurité sociale, c'est-à-dire à partir de la branche maladie, tout comme les risques maladie, maternité, invalidité, décès, voire la commission AT/MP, et non par une branche supplémentaire comme semble s'orienter la réflexion du gouvernement via un financement spécifique.

Nous estimons que la perte d'autonomie fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles.





« MASQUÉS, MAIS PAS BÂILLONNÉS ».

► **Face à la situation sanitaire grave que nous vivons dans notre pays, le système capitaliste est incapable d'apporter des réponses efficaces et d'assurer la santé et la sécurité de la population.**

D'ailleurs, ceci explique les mensonges, les manques de lisibilité et de cohérence des choix du gouvernement sur le terrain sanitaire. Le gouvernement et le patronat font le choix du capital au prix des vies humaines, alors que les profits et dividendes explosent. Ils organisent la casse des emplois, du potentiel industriel, des services publics et nationalisés, de notre système de santé. Ils baissent nos pensions, développent la précarité chez les retraités et bafouent nos libertés y compris celle de la presse, le tout en essayant de nous confiner en nous muselant dans des lois liberticides. L'ensemble de ses éléments entraîne une détérioration des conditions de vie des retraités sans précédent.

Comme pour le 1er confinement, nos sections de retraités ne restent pas l'arme au pied, loin s'en faut, comme l'ont démontré toutes les initiatives inventives dont elles ont fait preuve, d'où le slogans « **masqués, mais pas bâillonnés** ».

Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraités !

Signez la pétition sur le site :
<http://www.ucr.cgt.fr/>
 lancée par 7 organisations de retraité.e.s
 et adressée au Président de la République



BAISSE DRASTIQUE DES SALAIRES ET DES PENSIONS.

► Les pouvoirs publics organisent en fait une baisse drastique des salaires et des pensions.

L'image du plan dit de relance, les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale confirment la mise en œuvre d'une politique au service du capital dont les exigences de valorisation et de profitabilité demeurent intactes si ce n'est plus vorace encore.

Les entreprises seraient ainsi exonérées d'impôts de production à hauteur de 10 milliards d'euros par an et ce sans aucune condition ! Cette mesure confirme la volonté gouvernementale de poursuivre et amplifier les multiples suppressions, exonérations et allègements des impôts et des cotisations sociales engagées depuis trop longtemps. Elles ont pour objectif d'assécher toujours plus les moyens de financement des services publics et des politiques publiques mises en œuvre par les personnels de la Fonction publique, du médico-social et des organismes constitutifs de nos systèmes de sécurité et de protection sociales.



En s'attaquant à la cotisation sociale tout en augmentant sans cesse la contribution sociale généralisée, les pouvoirs publics organisent en fait une baisse drastique des salaires et des pensions y compris dans l'objectif d'étatiser toujours plus la protection sociale.

Dans le même temps, c'est la plus grande privatisation possible des services publics et des politiques publiques qui est recherchée toujours dans l'objectif de livrer au capital la fonction publique et la Sécurité sociale pour lui permettre de faire toujours plus de profits ! C'est aussi pourquoi les pouvoirs publics poursuivent et accentuent les plans de suppressions d'emplois dans d'innombrables secteurs professionnels, précarisent l'emploi en cassant le Code du travail, les conventions collectives, le Statut général des fonctionnaires.

Ils ferment et regroupent les services implantés sur le territoire national en éloignant toujours plus les usagers et les administrés.

Nos organisations constatent que des centaines de milliards d'euros ont été mobilisés par les pouvoirs publics dans la dernière période. De l'argent et des richesses, il y en a ! C'est pourquoi nos organisations proposent de construire des lois de finances, de financement de la Sécurité sociale et des budgets à la hauteur des besoins du monde de demain.

La France a besoin d'un plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Les retraité.e.s en ont besoin pour eux et leur famille, notre économie en a besoin, car ils ne sont pas seulement des consommateurs utiles à l'économie, ils participent à hauteur de 8 % à la production de richesses en France. Souvent, ils aident financièrement leurs enfants et petits enfants touchés par le chômage.

Leur contribution à la vie sociale est décisive dans cette période de crise sanitaire et économique. Le Ségur de la santé et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, n'ont pas répondu aux attentes des soignants, des retraités et des salariés ni aux besoins de la population.

[Rassemblons-nous autour de ces exigences :

- 100 euros de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat à valoir sur la revalorisation des pensions calculée sur l'évolution du salaire moyen ;
- accès à la santé pour tous ;
- prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécurité sociale.



CRISE SANITAIRE À LA CHARGE DES SALARIÉS ET DE RETRAITÉS.



Dans la pratique, cette opération aboutit à mettre à la charge de la Sécurité sociale l'essentiel

du coût de la crise sanitaire.

Or, comme le souligne le Haut Conseil du Financement de la Protection sociale (HCFIPS), le statut de cette dette d'Etat et celui de la dette sociale sont très différents. La dette de l'Etat correspond à des investissements, alors que celle de la Sécurité sociale correspond à des dépenses de fonctionnement. Cette dette qui résulte d'une crise sanitaire totalement inédite, par manque d'investissements de l'Etat, n'a donc pas été supportée par la Sécurité sociale.

Le déficit supporté par l'ACOSS repose à hauteur de 44 Mds€ environ sur la baisse des recettes, et de 8 Mds€ sur l'augmentation des charges de l'assurance-maladie liées au Covid.

Cette charge, qui conduit à un déficit estimé à 52 Mds€ est mis à la charge de la Sécurité sociale et sera financé par un endettement qui sera financé pour l'essentiel par la CSG et

la CRDS, à hauteur de 17 Mds€ par an, et pour le complément par un prélèvement sur le fonds de réserve des retraites.

Ce sont donc les salariés et les retraités et eux seuls qui financeront le remboursement de la dette (rappelons que la CSG repose à 70% sur les revenus d'activité et à 18% sur les pensions de retraite).

Les entreprises, c'est-à-dire les revenus du capital, en seront totalement exemptées (sauf pour la part de 10% de la CSG qui fait partie de l'épargne des ménages à travers leurs SICAV, leur assurance-vie ou leurs PEA, ce qui ne représente qu'une petite partie des revenus du capital).

Il est totalement illégitime de faire supporter à la Sécurité sociale, le coût de cette crise sanitaire, qui résulte pour une bonne part des choix politiques qui ont conduit à affaiblir notre système sanitaire, en conduisant notamment à des suppressions massives de lits que nous avons dénoncées depuis des années.

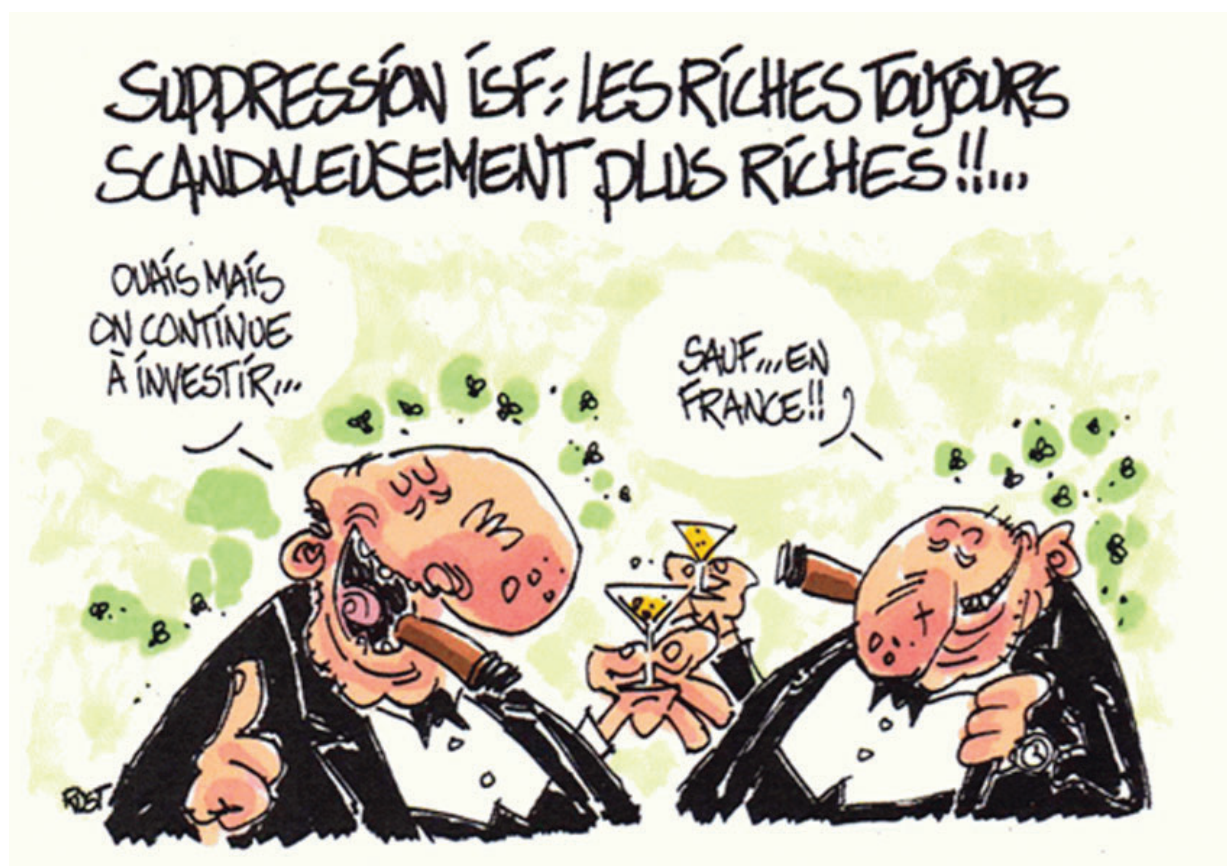
Cette dette doit être identifiée et individualisée, et doit faire l'objet de dispositifs d'amortissements spécifiques dans lesquels la responsabilité principale incombe à l'Etat, au remboursement desquels le capital doit prendre une part importante.

Il est donc hors de question que ce soit la Sécurité sociale qui porte son endettement pour le faire subir ensuite aux salariés et retraités, par des plans de rigueur et une diminution des prestations servies.

Pour revenir sur le plan en faveur du grand âge qui s'insère dans une ambition plus générale de l'accompagnement de la perte d'autonomie, du vivre ensemble et d'une société de choix qui ne laisse pas de côté ses anciens et ses personnes en situation de

handicap, nous attendons toujours une réponse globale et coordonnée du gouvernement comme l'avait promis le Président de la République, notamment devant le congrès de la Mutualité Française le 13 juin 2018 à Montpellier où il finissait son propos en affirmant que l'année 2019 serait consacrée à ce travail.

La crise sanitaire récente que nous venons de vivre, notamment au sujet des difficultés rencontrées dans les EHPAD, nécessite une réponse globale prenant en compte l'ensemble des problématiques liées à la perte d'autonomie et au handicap.



[PLFSS 2021

► Le gouvernement fait payer et culpabilise - encore - les malades.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2021 a été rendu public. Parmi l'ensemble des mesures, deux appellent particulièrement l'attention des Mutuelles de France : la confirmation d'une «taxe COVID» sur les cotisations des mutuelles ; et l'annonce de la création d'un «forfait urgences». Ces mesures vont conduire faire payer davantage les malades et à les culpabiliser, a fortiori dans le contexte de crise sanitaire et d'explosion de la pauvreté que nous traversons.

[Le « forfait urgences »

Un débat escamoté, une mesure dangereuse pour la santé et le pacte social.

N'ayant fait l'objet d'aucune concertation, la création d'un «forfait urgences» en lieu et place du ticket modérateur, est à peine détaillée dans le PLFSS 2021. La fixation de son montant est renvoyée à un arrêté, privant la représentation nationale d'un travail sur le sujet.

Les urgences hospitalières sont la garantie, pour chacun, d'être soigné quelles que soient sa situation sociale et ses ressources, souvent là où la médecine de ville est défailante. Aussi, une telle disposition constitue un obstacle grave à l'accès aux soins.





[Avec le «forfait urgences», la carte bancaire remplace la carte Vitale pour entrer à l'hôpital.

C'est une régression majeure : elle détruit la certitude pour chacun d'être pris en charge de manière inconditionnelle en cas de besoin. En instituant ce forfait, le gouvernement rompt ce contrat moral fondamental avec la population, y compris pour les personnes en Affection de Longue Durée (ALD) ou les femmes enceintes par exemple. Une fois de plus, ce seront les malades qui subiront un recul de l'effectivité de leur droit à la santé alors que la pauvreté explose.

[Dans ce contexte, le gouvernement fait à nouveau payer les ménages.

Le Gouvernement, au travers du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, entend taxer les usagers allant aux urgences sans qu'une hospitalisation s'avère nécessaire.

Cette taxe prendrait le nom de « Forfait Urgences ».

C'est inacceptable : les assurés ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins dits « de ville » ou de recours possibles à des soins de proximité qui les obligent à se rendre dans les services d'urgence. Ils ne peuvent être rendus responsables des fermetures de lits à l'hôpital, du manque de personnels soignants dans tous les services...

La CGT, au contraire, fait des propositions pour développer l'accès aux soins de proximité, qu'ils soient programmés ou non.

Elles s'appuient notamment sur la création de Centres de santé pluri disciplinaires (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, radiologues...) dans le cadre du service public.

Signez la Pétition
Non au « Forfait Urgences »
en allant sur le site :
<https://www.cgt.fr/petition/non-au-forfait-urgences>



VACCINATION POUR UNE PROTECTION COLLECTIVE

▶ À l'heure où le gouvernement annonce les premiers vaccins pour les personnes fragiles contre la Covid-19, les débats se multiplient autour des enjeux financiers et sanitaires que soulève aujourd'hui la vaccination.

Cette dernière fait de plus en plus l'objet de défiance alors même qu'elle a permis d'anéantir de nombreuses maladies par le passé. La CGT souhaite ici mettre en lumière

les causes de cette crise de confiance et propose des solutions collectives pour les combattre et sortir vers le haut de cette situation. Avant tout, la CGT revendique plus de transparence et plus de régulation du secteur pour rétablir la confiance des citoyens envers les vaccins.

Aujourd'hui, dans une telle période d'incertitude, la régulation publique et la transparence sont plus que primordiales. Les laboratoires comme Moderna ou Pfizer Astra Zeneca nous promettent une efficacité de 95 % ou 94 %. Mais à quels objectifs répondent-ils ? Quel est le sens de ces chiffres ? Comment les comprendre ? Comment se passent les protocoles d'agrément de l'agence sanitaire européenne ? Fin novembre, alors même que le Président annonçait les premières campagnes de vaccination, aucun résultat n'était détaillé et communiqué pour juger de la pertinence des annonces des labos. Publiciser ces réponses sera une première étape pour cerner l'intérêt de ces vaccins, et déterminer une stratégie de vaccination, en tenant compte de l'intérêt des personnes vaccinées et de celui de la collectivité. Aujourd'hui encore trop de questions restent floues pour les citoyens.

COVID ET BIG PHARMA : QUI VEUT GAGNER
DES MILLIARDS ?!!!



De plus, alors que la vaccination demande une réponse globale et mondiale (on a vu comment la Covid-19 s'est développée dans le monde par la circulation des personnes), les Etats se sont lancés dans une course à la précommande sans s'organiser pour déployer de manière égalitaire dans l'ensemble du globe les vaccins. Comme ce sont les détenteurs des brevets, les laboratoires décident de la production, des acheteurs et des prix (malgré les financements publics). Or, les laboratoires ont passé des contrats pays par pays ne garantissant pas un accès à toutes les populations et notamment à celle des pays pauvres.

Enfin, alors que le gouvernement lance sa campagne de vaccination dans l'urgence, ce sont toutes les chaînes de production des vaccins qui vont être tournées vers le vaccin Covid-19. Mais, comme depuis des années les laboratoires n'ont eu pour seule obsession de réduire à minima l'appareil productif local et/ou de le délocaliser, il est évident que les usines normalement occupées à la production d'autres vaccins vont devoir se tourner vers celui contre la Covid surtout s'il est plus rentable. Une pénurie d'autres vaccins essentiels (comme ceux contre la grippe par exemple) est à craindre et à prévoir.

Ces éléments de réflexion doivent nous interpeller aujourd'hui dans la crise que nous connaissons, mais aussi de manière générale car les processus en cours ont des origines anciennes.

[Pour la CGT,

la vaccination reste le meilleur moyen de lutter contre les épidémies afin de protéger collectivement les populations. Le vaccin doit être gratuit pour tous, mais il faut d'abord mettre en place les instances de gestion à l'abri du marché et avec l'intérêt patient-citoyen et populations comme unique objectif. Cette vaccination ne peut se faire dans n'importe quelles conditions et à n'importe quel prix. Il doit y avoir une transparence des pouvoirs publics qui doivent exiger que les vaccins comme les médicaments soient considérés comme biens communs et ne doivent pas faire l'objet d'enjeux financiers. Dès lors, la CGT demande de lever la propriété privée sur les brevets qui empêche la diffusion des vaccins tout en étant le support de profits indécents. Elle revendique une obligation légale pour tous les laboratoires pharmaceutiques de partager leurs connaissances, la propriété intellectuelle et les données relatives, mais aussi d'être transparents à la fois sur les contributions publiques, les coûts de production et les clauses d'accessibilité, et sur les protocoles de contrôles sanitaires.

La Sécurité sociale ne doit pas financer la course aux profits et les actionnaires de laboratoires privés. Comme elle a déjà financé la recherche et les investissements, elle ne doit payer que les coûts de production des vaccins. Les Etats doivent aussi s'organiser au niveau européen et au niveau mondial, avec l'OMS, pour que les vaccins et traitements puissent être distribués de manière égalitaire dans le Monde et que la production de médicaments et de vaccins au niveau local n'implique aucune pénurie. Une





première étape serait d'augmenter immédiatement le budget de l'OMS qui organise en plus de ses autres missions la vaccination et l'offre de soins dans les pays pauvres. Son budget, en baisse depuis 2016, aujourd'hui d'à peine 5 milliards est dérisoire comparé par exemple aux 4 milliards de dividendes distribués par l'entreprise Sanofi en 2019!

[Pour la CGT,

à partir du moment où l'État investit, la régulation doit passer par un pôle public de santé intégrant les industries de santé, avec une gouvernance démocratique regroupant tous les acteurs, patients comme travailleurs du secteur, soustrait de toute mainmise des laboratoires privés et des entreprises d'assurance et de la logique capitaliste de retour sur investissements pour les actionnaires. Les vaccins, comme les médicaments ne devraient pas être des marchandises, ils sont un bien commun de l'humanité. La santé ne doit pas être le support de profits privés.

Opposons la démocratie sociale à la loi du marché! Pour que ces questions soient débattues à la commission européenne, la CGT est engagée avec une large coalition d'ONG, d'associations, de syndicats et d'experts de la santé au niveau européen dans l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « **#Right2cure: Pas de profit sur la pandémie** ». En récoltant 1 million de signatures dans au moins 7 pays européens, nous pourrions exiger que soit débattu à la commission européenne un changement législatif concret sur ces questions.

**Pour signer et discuter de cette pétition
au sein de vos organisations
voici le lien français :**

<https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

*(extrait déclaration confédérale
du 8 décembre 2020)*



[UN PLAN MAL PARTI



Le président de la République a récemment fait parvenir à François Bayrou une lettre de mission fixant les grandes orientations du nouveau Haut-Commissariat au Plan. Si nous avons appelé de nos vœux et de longue date la mise en place d'une planification, la version « Macron » du plan ne peut que laisser sceptique...

[Pas de chiffres... donc pas de plan!

La lettre d'Emmanuel Macron commence fort mal. Il explique, par exemple, que « *la planification au sens chiffré, impératif, fixant des objectifs, domaine par domaine, de la production nationale [...] n'est plus adaptée à notre temps.* » La belle affaire!

Quelle est la justification de ce point de vue? La complexité du monde?

Certes. Cela n'empêche pas le secteur privé, lui, de produire des stratégies chiffrées et de se donner des objectifs.

En réalité, toutes les grandes entreprises planifient. Le « plan » existe déjà, à deux nuances près; il est sous-traité aux grandes entreprises et bénéficie d'abord non pas à l'intérêt général mais aux intérêts privés et à ceux qui détiennent le capital.

Le Président oublie, aussi, une différence de taille; le développement des technologies de l'information (algorithmes, données en masse) qui permettent justement de pallier les déficiences de « l'ancien » plan.

En définitive, Emmanuel Macron cherche à masquer son manque de volonté politique derrière une supposée « inadaptation du plan ». Autre problème, le président veut clairement faire du Commissariat un lieu de « réflexion ». Mais quel est l'intérêt de discuter « dans l'abstrait » des grandes orientations du pays, si elles ne se traduisent par rien de concret?

Il manque à ce plan substance, ambition et projet clair. On a du mal à voir, pour l'instant, la différence entre France Stratégie et ce nouveau Commissariat. C'est qu'en réalité tout l'intérêt du plan est justement de donner un chiffrage et de le rendre impératif. Déterminer les besoins, discuter des moyens, appliquer la décision; voilà à quoi devrait servir un plan. Devant l'urgence environnementale, on aurait un espace qui permettrait de flécher l'investissement et l'emploi vers les projets d'avenir soutenables, à l'opposé du chaos qui caractérise le capitalisme contemporain dont les effets destructeurs sont, chaque jour, plus visibles. Ce n'est pas l'option retenue.

Prendre en compte le long-terme? Chiche!

« *Je considère que la prise en compte du long*





terme est pour notre temps une impérieuse obligation », écrit le Président. Cela tombe bien, c'est mot pour mot ce que nous portons à la CGT. Cela étant dit, c'est exactement l'inverse qui a cours dans les entreprises, particulièrement les grands groupes : l'intérêt de court-terme (celui des actionnaires) prime sur le long-terme, à savoir le développement soutenable de l'entreprise et de l'emploi pour répondre aux besoins.

Quel est l'intérêt de parler du long-terme au sein du Commissariat si rien de précis ne s'impose là où, précisément, on a besoin de réintroduire du long-terme, c'est-à-dire l'entreprise ? Sans être ennemi du colloque, discuter comme le veut le Président Macron de souveraineté, de transition écologique, de numérique ou d'inégalités, sans appliquer les fruits de la discussion sur le terrain, aura un intérêt sinon nul, du moins très limité.

[**Vrai plan... ou outil de communication ?**

Le Président Macron reprend à son compte ce qui faisait auparavant l'intérêt du plan : mettre autour de la table divers interlocuteurs ; organisations syndicales, monde académique et associations notamment. Mais, il manque un élément clé par rapport à « l'ancien » plan : l'aboutissement d'une discussion s'imposait auparavant à propos de l'organisation de la production. Il s'agissait, alors, de déterminer des objectifs, des moyens pour y arriver et de vérifier ensuite de l'efficacité ou non de ce qui a été mis en œuvre. Il va falloir que gouvernement et patronat acceptent que la décision de produire, combien et comment, passe des mains de quelques dirigeants aux mains de la collectivité, dans son ensemble. On ne peut plus tolérer que l'argent public soit versé sans conditions ni contreparties. Le plan est justement l'alternative à ce gaspillage budgétaire. Au total, le risque est fort que ce Commissariat ne soit en définitive qu'un énième outil de communication creuse servant à satisfaire l'ambition de François Bayrou, ami fidèle du Président.

Le plan que nous appelons de nos vœux vise tout autre chose : permettre de donner une direction nette à la transition écologique, prendre en compte dans un même mouvement urgence sociale et environnementale et rendre opérationnel ce besoin.

À la lecture de la lettre de mission de la présidence, il est clair que nous sommes loin du compte.



[BANQUES PRIVÉES

► Le Gouverneur de la Banque de France a déclaré récemment dans la presse que les Français avaient économisé 90 milliards d'euros depuis le début du confinement, ajoutant que 117 milliards d'euros dorment dans les anciens plans épargne logement qui rapportent 4 % d'intérêt.

Selon lui, cette épargne pourrait être mise au service de la relance de l'économie.

Ainsi, François Villeroy de Galhau se fait le relais des banques privées en s'attaquant à la question de l'épargne réglementée et du Plan d'Épargne Logement, qui leur coûte au bénéfice des épargnants. Depuis plusieurs années, elles militent pour une réforme des Plans d'Épargne Logement anciens qui rapportent le plus aux épargnants, qu'elles incitent à abandonner leurs anciens contrats. La préoccupation de la Fédération Bancaire Française est donc de voir cette épargne réorientée vers des produits restant au bilan de ses établissements, ce qui servirait l'intérêt de ces derniers au détriment des épargnants et est purement scandaleux. D'autant que cela conduirait à revenir rétroactivement sur des dispositions contractuelles souscrites entre une banque et un épargnant, ce qui semble tout bonnement anticonstitutionnel!



Le Gouverneur de la Banque de France préconise aussi de réorienter les fonds des assurances vie vers des fonds « euro-croissance » permettant d'investir dans les entreprises. Sauf qu'une telle orientation ne serait pas sans risque pour les titulaires de ces contrats, dont il ne faut pas oublier que la grande majorité n'économisent que le fruit de leur travail et n'ont pas les moyens de supporter le moindre risque...

L'orientation des gouvernements de torpiller (par une baisse de taux), de privatiser l'épargne populaire réglementée et de contraindre les





épargnants populaires à investir directement sur les marchés plutôt que dans le financement d'infrastructures d'intérêt général (logements sociaux...) n'est pas nouvelle. Mais ce n'est ni en taxant les produits d'épargne réglementée, ni en faisant prendre des risques financiers aux plus modestes que la situation économique va s'améliorer.

Il y a urgence à revoir la fiscalité dans son ensemble, à recentraliser les fonds déposés sur les livrets d'épargne afin de s'assurer d'un fléchage de leur utilisation au service de l'intérêt général, (en faveur du développement du logement social, de l'hôpital ou encore de la transition climatique...). Car force est de constater, au regard de la part toujours plus

importante d'épargne réglementée qu'elles conservent dans leur bilan, que ce travail n'est pas suffisamment réalisé par les banques privées, contrairement aux engagements qu'elles avaient pris lors de la banalisation du livret A.

Il y a aussi urgence, alors que notre démocratie est déjà très abîmée (les errements du gouvernement actuel avec la loi sécurité globale en sont une des illustrations) à éviter le mélange des genres à la tête de nos institutions publiques, censées travailler dans l'intérêt général et en toute indépendance.



LES VALEURS DU PROJET JOB

► Les valeurs définies à l'occasion de la genèse du projet Job sont celles qui guident le Collectif Job et sont mises en œuvre à travers ses actions depuis 2011.

[Elles sont de deux ordres :

- un projet alliant culture, citoyenneté et insertion sociale ;
- les valeurs de l'éducation populaire sont à la base du projet Job : permettre à tous d'accéder aux activités et événements en se côtoyant, s'apprenant les uns des autres. Le bâtiment a été conçu comme un lieu d'innovation sociale et d'apprentissage de pratiques communes : élaborer, réfléchir, agir les uns avec les autres.

La création et la production artistiques constituent un élément fort du projet Job et sont soutenues par l'accueil d'artistes et compagnies de Toulouse et de la région en résidence, en choisissant de mettre en avant la capacité de rencontre avec les publics et leur implication dans le processus même de création.

Aborder les préoccupations sociétales fait partie intégrante de l'ambition du projet, à travers des formes artistiques multiples comme des temps forts de débats et de rencontres publics. La programmation valorise les questions de fond qui traversent le monde contemporain.





Enfin, la programmation croisée amateur et professionnelle donne son identité à l'action culturelle présentée à l'espace JOB. Elle est volontairement riche et variée afin de refléter les différentes énergies à l'œuvre : Cette variété est notamment mise en œuvre avec les associations résidentes dans des ateliers amateurs mais également des partenaires locaux associés dans les programmations.

[**Un fonctionnement du Collectif innovant**

L'AG du 4 avril 2019 a modifié les statuts. En application des valeurs d'implication citoyenne énoncées par le Collectif depuis son origine, est mis en place une nouvelle gouvernance plus collective et partagée. Deux nouveaux collèges sont présents désormais au sein de la collégiale, le collège

des Citoyens Job et le Collège des salariées du bâtiment.

Les associations actives et associées restent les piliers actifs de la Collégiale, qui remplit son rôle de Conseil d'administration du Collectif. Mais la pérennité des représentantes reste à améliorer.

[**Des femmes et des hommes engagé-e-s**

Tout au long de l'année et au cours de nombreuses manifestations, l'espace Job voit évoluer en son sein de nombreuses personnes. Des partenaires ponctuels, le temps d'un événement à ceux qui interviennent quotidiennement dans le bâtiment, ils contribuent tout-te-s à faire exister le projet Job et nous les en remercions. Bien sûr nous rencontrons parfois certaines turbulences et garder le cap peut s'avérer une tâche délicate et ardue.

Mais l'Espace Job ne connaîtrait pas l'animation intense qui est la sienne sans que chacun présent n'ait fait le choix de décider d'être un citoyen engagé, qu'il soit membre de CA, simple adhérent d'association, Citoyen Job ou simple partenaire d'un événement.

Le monde associatif porte une grande valeur sociétale, celle d'avoir décidé par l'engagement personnel de chacun et le bénévolat, de consacrer du temps au commun.

Et nous savons aussi en mesurer toute la richesse et la valeur pour l'émergence d'une société civile plus solidaire, plus conviviale et actrice de son devenir.



[L'avenir

Compte tenu du contexte inédit que constitue l'année 2020 et du moment reporté de cette assemblée générale, c'est un peu étrange de parler d'un futur qui serait déjà passé... mais les perspectives demeurent.

Maintenir la position originale du Collectif et de ses associations, vivre à l'échelle du quartier tout en développant des liens et des partenariats avec un territoire plus élargi à l'échelle de l'agglomération et de sa région.

Développer un lien vivant et de connaissance entre les différentes associations, notamment par plus d'échanges et de rencontres entre les CA des associations membres.

Pouvoir et savoir interroger la démocratie de son fonctionnement et la bonne marche de ses instances : collégiale, comité des délégué.e.s, comité de programmation...

Reprendre le projet d'aménagement architectural du bâtiment, le projet d'aménagement des locaux administratifs et des espaces conviviaux et de restauration (le Kef Job), notamment en direction des salariées du bâtiment.

[Voir reconnue la demande d'association d'intérêt général du Collectif.

Fêter et programmer un anniversaire important : celui des 10 ans du Collectif Job.

A cette occasion, nous saurons faire vivre les fondamentaux du Collectif : Education Populaire et Citoyenneté, gouvernance partagée et démocratie active dans un contexte réel de préoccupation sociale et climatique.

Bernard Margras

20 ANS APRÈS... A NE PAS MANQUER LA PIÈCE DE THEATRE

[Job, une épopée ouvrière



La Compagnie Une Petite Lueur s'est saisie de l'histoire de l'usine JOB, transformée en fiction et portée par quatre comédiennes qui alterneront chœurs ouvriers, réunions syndicales orageuses, récits de luttes dignes d'une épopée et séances de Monopoly entre financiers. Une façon distanciée de raconter comment les usines sont devenues des lieux de culture, que leurs anciens ouvriers visitent avec tarif demandeur d'emploi. JOB a échappé à ce destin : il est l'outil même de ses anciens ouvriers.

Interprétation : Delphine Alvado, Anne Bourgès, Kantuta Varlet et Dominique Bru

Ecriture : Sarah Freynet

Mise en scène : Anne Bourgès

**Job, Une épopée ouvrière,
initialement programmée
le samedi 19 décembre,
a été reportée au
vendredi 12 mars 2021.**

Tourisme Loisirs Culture Occitanie



- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectifs**
Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

Toulouse :

3, rue Merly
31000 Toulouse
www.tlcmp.fr
contact@tlcmp.fr
Tél. : 05 61 29 83 29

Nîmes :

83, rue André Le Nâtre
Bât. Actipolis A3
VILLE ACTIVE
30900 NÎMES
tourismeloisirsir.com
Tel. : 04 66 67 29 20

